

COMMUNE DE BRUSSIEU

6, Place de la Mairie

69690 BRUSSIEU

☎ 04 74 70 85 19

Email : mairie@brussieu.com



GARDERIE

TARIFS AU 1^{ER} JANVIER 2024

TABLEAU DES TARIFS POUR UN REPAS PAR TRANCHES

TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL	PROGRESSION DES TRANCHES	PARTICIPATION DES FAMILLES en euros
GARDERIE Tarif pour ½ heure de garde par enfant		
A	≥ à 1401 €	1.30 €
B	de 1101 à 1400 €	1.20 €
C	de 601 à 1100 €	1.10 €
D	de 301 à 600 €	1.00 €
E	≤ à 300 €	0.90 €

Pour le service de garderie périscolaire :

Ce service comprend :

- La surveillance par des agents communaux de 7h00 à 8h30,
- La surveillance par des agents communaux de 16h30 à 18h30,
- Toutes les fournitures et accessoires divers,
- Le coût de l'entretien des locaux et le coût des fluides (eau, électricité, chauffage...)

Toute demi-heure entamée est due.

Merci de fournir une attestation de votre quotient familial établie par la CAF ou MSA